

Informations sur la quarantaine – Covid - 19

Toutes les obligations de quarantaine s'appliquent déjà en raison de la CoronaTestQuarantäneVerordnung NRW (Ordonnance à la quarantaine de Coronatest NRW).

Un ordre de quarantaine séparé ou une décision écrite du Bureau de la santé n'est pas nécessaire.

Le test PCR positif déclenche déjà la quarantaine. Le certificat de test PCR positif suffit comme preuve pour les employeurs, le service d'ordre, etc.

Informations générales :

Ces informations sont disponibles **en plusieurs langues** sur le site web du Märkischer Kreis:
<https://www.maerkischer-kreis.de/corona/quarantaene/index.php>

Vous trouverez ici un récapitulatif des **centres de test citoyens dans le Märkischer Kreis**:
https://www.maerkischer-kreis.de/corona/schnelltests/info_buerger/index.php

Vous trouverez ici tous les **ordres de Corona valides** de NRW:
<https://www.mags.nrw/coronavirus-rechtlicheregelungen-nrw>

Pour plus d'informations sur les **mesures d'hygiène**, cliquez ici:
https://www.rki.de/DE/Content/InfAZ/N/Neuartiges_Coronavirus/Quarantaene/haeusl-isolierung.html;jsessionid=8A7584F7522A978C8DD6B36FC68825F0.internet051?nn=13490888

Quarantaine pour la personne infectée

- Il n'y a pas d'exception pour les personnes vaccinées /guéries.
- **En principe, 10 jours complets**
 - o à partir du premier test positif
 - o le jour du test n'est pas pris en compte
 - o Si le test PCR a été effectué comme contrôle d'un test rapide positif, la quarantaine se calcule à partir du test positif
 - o Aucun test n'est nécessaire à la fin de la quarantaine. Un test rapide est toutefois fortement recommandé.
- **Possibilité d'un test anticipé après 7 jours**

- Le test rapide aux points citoyens certifiés ou chez le médecin peut être effectué **au plus tôt le 7e jour** de la quarantaine. La quarantaine prend fin avec un test négatif, mais au plus tôt à la fin du 7e jour.
- Le résultat du test doit être conservé pendant 14 jours et présenté sur demande au Bureau d'ordre ou au Bureau de la santé.
- **Exemple de calcul:**
 - 1.02. test rapide positif, test de contrôle PCR le 2.02.
 - Quarantaine calculée à partir du 1.02.
 - 10 jours de quarantaine jusqu'au 11.02. inclus
 - Quarantaine de 7 jours avec test rapide négatif le 8.02.
 - La quarantaine prend fin à la fin du 8.02. si le résultat du test est négatif. Une déclaration supplémentaire au Bureau de la santé n'est pas nécessaire.
- Les employés d'hôpitaux et des établissements hospitaliers (les soins p.ex.) sont soumis à des règles plus strictes avant de ne pouvoir recommencer à travailler. **Prenez impérativement contact avec votre employeur avant de ne reprendre le travail.**
- Si la personne malade est encore malade après la quarantaine de 10 jours, la quarantaine ne sera pas prolongée. **L'incapacité de travail** doit en principe être certifiée par un médecin.

Personnes de contact

Quarantaine pour les membres du ménage d'une personne malade

- **En principe, 10 jours complets**
 - Calculé à partir du premier test positif de la personne malade dans le ménage
 - Aucun test n'est nécessaire à la fin de la quarantaine
- **Possibilité d'un test anticipé après 7 jours**
 - Le test rapide aux points citoyens certifiés ou chez le médecin peut être effectué **au plus tôt le 7e jour** de la quarantaine. La quarantaine prend fin avec un test négatif, mais au plus tôt à la fin du 7e jour.
 - **Uniquement pour les écoliers et les enfants en crèche** un test anticipé est possible au plus tôt le 5e jour de la quarantaine. La quarantaine se termine avec un test négatif, mais au plus tôt à la fin du 5e jour.
 - **Le Bureau de la santé doit être informé de la fin de la quarantaine. La déclaration doit se faire par le formulaire en ligne suivant:**
<https://formular.kdz-ws.net:443/metaform/Form-Solutions/sid/assistant/61e7ebc80a8ca84a3113d597>
 - Le résultat négatif du test doit être conservé pendant 14 jours et présenté sur demande au Bureau d'ordre ou au Bureau de la santé

- Exemple de calcul: voir ci-dessus

!!! Les personnes pleinement immunisées sont dispensées de la quarantaine en tant que personne de contact:

Pleinement immunisé:				
3 vaccins (3 vaccins sont également nécessaire pour Johnson)	à partir de	Immédiatement après la 3e vaccination		Pas de date de fin
Guéri, puis 1 vaccination	à partir de	Immédiatement après la vaccination		Pas de date de fin
1 vaccination, puis guéri	à partir de	28 jours après le test PCR positif		Pas de date de fin
Guéri, mais pas vacciné	à partir de	28 jours après le test PCR positif	jusqu'à	90 jours après le test PCR positif
2 vaccins (2 vaccins sont également nécessaire pour Johnson)	à partir de	14 jours après la 2e vaccination	jusqu'à	90 jours après la 2e vaccination

Dès que des symptômes de maladie apparaissent, il est obligatoire de se soumettre à un test PCR chez le médecin.

- Si d'autres personnes du ménage tombent malades, la quarantaine des membres du ménage qui ne sont pas malades ne se prolonge pas. Un test anticipé à partir du 7e jour n'est plus possible.

Personnes de contact en dehors du ménage

- La personne infectée est tenue d'informer les personnes qui ont été en contact avec elle les 2 jours avant le test.
- Ces personnes ne sont soumises à **aucune obligation de quarantaine**. Pendant 10 jours à partir du contact avec la personne infectée, elles doivent
 - o s'isoler au mieux
 - o limiter leurs contacts
 - o télétravailler dans la mesure du possible et

- s'observer attentivement

!!! Les personnes pleinement immunisées sont aussi dispensées de ces obligations en tant que personnes de contact

- Dès que des **symptômes de maladie** apparaissent, il est obligatoire de se soumettre à un test PCR chez le médecin.

Le Bureau de la santé du Märkischer Kreis ne prend pas contact avec vous.

Accès au Bureau de la santé pour les questions:

Téléphone : 02351/966-7270

e-mail: Covid-19@maerkischer-kreis.de

La charge du travail est actuellement très élevée. En cas d'appel, il faut s'attendre à un temps d'attente.

Merci de votre collaboration!

Le Bureau de la santé Märkischer Kreis